

fixé pour former éventuellement opposition, par écrit, auprès
du Conseil fédéral.

Berne, le 23 janvier 1914.

[2.].

*Au nom du Conseil fédéral suisse.
Chancellerie fédérale.*

MISE AU CONCOURS

DE

TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES ANNONCES ET INSERTIONS

TRAVAUX

Département de l'intérieur.

Hôtel des poids et mesures, à Berne.

Sont mis au concours les travaux de *menuiserie* (II^e lot, travaux à l'intérieur) pour le nouvel hôtel des poids et mesures, à Berne.

Les plans, le cahier des charges et les formulaires de soumission sont déposés tous les jours de 8 heures à midi au bureau n° 180 de la direction soussignée, à laquelle les soumissions doivent parvenir d'ici au 9 février 1914, sous pli fermé, affranchi et portant la mention extérieure *Offre pour hôtel des poids et mesures*.

Berne, le 24 janvier 1914.

[2.].

Direction des constructions fédérales.

PLACES

Les offres de service doivent se faire par écrit, franco, et être accompagnées de certificats de bonnes vie et mœurs; les postulants doivent indiquer distinctement leurs noms et

prénoms, leur domicile et leur lieu d'origine, ainsi que l'année de leur naissance.

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé au moment de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi fourniront les renseignements nécessaires.

Branches de service s'adresser à :	Place vacante	Traitement Fr.	Début d'inscription	Conditions d'admission
Département politique fédéral, à Berne.	Commis de la légation de Suisse à Buenos-Aires.	3500 à 5500	31 janvier 1914 [4...]	Savoir deux langues nationales et l'espagnol; être bon dactylographe.
Département politique, à Berne.	Plusieurs postes d'attaché de légation.	5'00 à 6000 après un stage prov. de six mois.	7 février 1914 [2.]	Savoir à fond le français et l'allemand; études de droit complètes.
A la demande d'inscription doit être joint un curriculum vitae détaillé.				
Département fédéral de l'intérieur. (Station centrale suisse d'essais forestiers, à Zurich.)	Aide-assistant.	3500	10 février 1914 [2.]	Etudes complètes des sciences forestières; brevet fédéral d'éligibilité.
S'adresser au président de la commission de surveillance, M. le Dr R. Gnehm, président du conseil de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich.				
Il ne s'agit que d'une place provisoire. Entrée en fonctions le plus tôt possible.				
Département militaire suisse, à Berne.	Commis de II ^e classe au service de l'infanterie.	2200 à 3800	31 janvier 1914 [2.]	Savoir l'allemand et le français; bon dactylographe.
La place est occupée provisoirement.				
Département militaire suisse, à Berne.	Secrétaire de chancellerie de II ^e classe, éventuellement de I ^{re} classe, au bureau des fortifications du Gothard.	3700 à 4800 évent. 4200 à 5800	7 février 1914 [2.]	Expérience dans le service d'administration des fortifications et aptitude pour le service d'instruction des troupes de forteresse.

L'entrée en fonctions sera fixée lors de la nomination.

Branches de service s'adressant à	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Département militaire suisse, à Berne.	Commis de II ^e classe au service de la cavalerie.	2200 à 3800	31 janvier 1914 [2.]	Bonne instruction générale; dactylographie; savoir le français et l'allemand.
Les candidats qualifiés de langue française auront la préférence.				
(Fortifications de St-Maurice.)	Officier du matériel.	5200 à 7300 suiv. le grade	10 février 1914 [3...]	Ingénieur-mécanicien ou technicien avec expérience pratique; connaissance du matériel des fortifications; aptitude pour l'instruction des troupes de forteresse.
Entrée en fonctions le 1 ^{er} mars 1914.				
(Commissariat central, des guerres, à Berne.)	Magasinier de la caserne fédérale de Kloten.	1600 à 2800	10 février 1914 [3...]	Jeune homme énergique.
L'intendance de la place d'armes fédérale de Kloten fournira tous renseignements sur cet emploi.				
Département des finances et des douanes. (Direction générale, des douanes, à Berne.)	Secrétaire de la I ^{re} section (administration).	4200 à 5800	31 janvier 1914 [2.]	Instruction supérieure; connaissance théorique et pratique du service des douanes; habileté dans la correspondance en français et en allemand, si possible aussi en italien.
(Direction générale des douanes, à Berne.)	Commis de II ^e classe à la III ^e section (statistique du commerce).	2200 à 3800	31 janvier 1914 [2.]	Avoir de l'habileté et de l'exactitude dans le calcul; savoir l'allemand et le français; avoir une belle écriture.
L'administration se réserve de soumettre les candidats à un examen.				
(Direction des douanes de Bâle.)	Commis-reviseur à la direction des douanes de Bâle.	3700 à 4500	31 janvier 1914 [2.]	Connaissance du service des douanes, spécialement des travaux de revision.
(Direction des douanes de Bâle.)	Commis de contrôle au bureau principal de Lucerne.	3700 à 4400	7 février 1914 [2.]	Etre commis de I ^{re} classe, aux termes de l'article 16 du règlement organique de l'administration des douanes, du 12 juin 1911.

Branche de service S'adresser à :	Place vacante	Traite- ment Fr.	Délat d'inscrip- tion	Conditions d'admission
Département fédéral des postes et des chemins de fer (division des chemins de fer), à Berne.	Commis de I ^{re} classe au secrétariat.	3200 à 4300	1 ^{er} février 1914 [2.]	Bonne instruction générale; savoir le français et l'allemand.
En cas de promotion, une place de commis de II ^e classe est mise au concours. Conditions comme ci-dessus. Traitement de 2200 à 3500 francs. Ces places sont occupées provisoirement.				

Département des postes et des chemins de fer.

Administration des postes.

Directions d'arrondissement.

1. Directeur du VI^e arrondissement, à Aarau. S'adresser, d'ici au 7 février 1914, à la direction générale des postes, à Berne.
2. Chef de service à Lucerne (VII^e). S'adresser, d'ici au 7 février 1914, à la direction des postes de Lucerne.

Dans les arrondissements.

3. Chef-facteur de lettres à Berne. S'adresser, d'ici au 7 février 1914, à la direction des postes de Berne.
 4. Garçon de bureau à Zurich.
 5. Commis à Winterthour.
- } S'adresser, d'ici au 7 février 1914, à la direction des postes de Zurich.

Directions d'arrondissement.

1. Adjoint au directeur du IV^e arrondissement, à Neuchâtel. S'adresser, d'ici au 31 janvier 1914, à la direction des postes de Neuchâtel.
2. Chef de service à Coire. S'adresser, d'ici au 31 janvier 1914, à la direction des postes de Coire.

Dans les arrondissements.

3. Buraliste et facteur à Egerten-Studen. S'adresser, d'ici au 31 janvier 1914, à la direction des postes de Berne.

4. Commis à Bâle. S'adresser, d'ici au 31 janvier 1914, à la direction des postes de Bâle.
5. Administrateur à Bremgarten (Argovie). S'adresser, d'ici au 31 janvier 1914, à la direction des postes d'Aarau.
6. Buraliste et facteur à Vicosoprano. S'adresser, d'ici au 31 janvier 1914, à la direction des postes de Coire.

Administration des télégraphes.

Direction générale.

Construction des lignes et installations de câbles.

1. Electricien de II^e classe. S'adresser, d'ici au 7 février 1914, à la direction générale des télégraphes, à Berne.

Dans les arrondissements.

2. Facteur au bureau des télégraphes de Brigue. S'adresser, d'ici au 7 février 1914, à la direction des télégraphes de Lausanne.
3. Télégraphiste et téléphoniste à Vicosoprano. S'adresser, d'ici au 7 février 1914, à la direction des télégraphes de Coire.

Direction générale.

Contrôle et comptabilité.

1. Réviseur de I^{re} classe, éventuellement de II^e classe, et aide-réviseur de I^{re} classe, éventuellement de II^e classe. S'adresser, d'ici au 31 janvier 1914, à la direction générales des télégraphes, à Berne.

Directions d'arrondissement.

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 2. Aide de II^e classe à Lausanne. 3. Aide de II^e classe au téléphone de Lausanne. 4. Aide de II^e classe à Berne. S'adresser, d'ici au 31 janvier 1914, à la direction des télégraphes de Berne. 5. Aide de I^{re} classe, éventuellement de II^e classe à Olten. S'adresser, d'ici au 31 janvier 1914, à la direction des télégraphes d'Olten. 6. Aide de II^e classe à Zurich. S'adresser, d'ici au 31 janvier 1914, à la direction des télégraphes de Zurich. | } S'adresser, d'ici au 31 janvier 1914, à la direction des télégraphes de Lausanne. |
|--|---|

Dans les arrondissements.

7. Télégraphiste et téléphoniste à Sumiswald. S'adresser, d'ici au 31 janvier 1914, à la direction des télégraphes de Berne.

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 8. Aide de I^{re} classe au téléphone d'Oltén. 8. Aide de I^{re} classe au téléphone de Soleure. 10. Deux électriciens de IV^{me} classe au téléphone de Lucerne. (Les places sont occupées provisoirement.) 11. Electricien de II^e classe au téléphone de Soleure. (La place est occupée provisoirement.) 12. Facteur au bureau des télégraphes d'Oltén. 13. Aide de II^e classe au téléphone de Schaffhouse. 14. Trois chefs de service au bureau des télégraphes de Zurich. 15. Aide de I^{re} classe au téléphone de Romanshorn. 16. Aide de I^{re} classe au téléphone de Rorschach. 17. Aide de I^{re} classe, éventuellement II^e classe, au téléphone de St-Gall. 18. Chef de service au bureau des télégraphes de St-Gall. 19. Facteur au bureau des télégraphes de Rorschach. 20. Aide de I^{re} classe au téléphone de Davos-Platz. 21. Aide de I^{re} classe au téléphone de St-Moritz. 22. Facteur au bureau des télégraphes de Chiasso. | <ul style="list-style-type: none"> S'adresser, d'ici au 31 janvier 1914, à la direction des télégraphes d'Oltén. S'adresser, d'ici au 31 janvier 1914, à la direction des télégraphes de Zurich. S'adresser, d'ici au 31 janvier 1914, à la direction des télégraphes de St-Gall. S'adresser, d'ici au 31 janvier 1914, à la direction des télégraphes de Coire. |
|--|--|



MISE AU CONCOURS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES ANNONCES ET INSERTIONS

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1914
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	04
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	28.01.1914
Date	
Data	
Seite	233-238
Page	
Pagina	
Ref. No	10 080 182

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.